

DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE

FICHE INFORMATIONS

Formation BNSSA 2025-2026

Qu'est-ce que le BNSSA ?

Le **BNSSA** ou **B**revet **N**ational de **S**écurité et de **S**auvetage **A**quatique est un diplôme professionnel permettant d'exercer en autonomie la surveillance des baignades d'accès gratuit au public, aménagées et réglementairement autorisées ; d'exercer sous la responsabilité d'un maître-nageur la surveillance des piscines d'accès payant.

Points forts du diplôme :

- Avec le BNSSA vous pouvez postuler sur des postes de surveillance saisonniers et à l'année,
- Le BNSSA est un prérequis obligatoire pour entrer en formation de maître-nageur sauveteur BPJEPS AAN,
- Le BNSSA vous permet d'être secouriste pour les missions de sécurité civile.

A qui s'adresse la formation ?

- Toute personne ayant 17 ans révolus à la date de l'examen.
- Toute personne ne présentant pas de contre-indication médicale en conformité avec les exigences définies dans le modèle réglementaire joint en dernière page du présent dossier.



Comment s'inscrire ?

1^{ère} étape :

Compléter la fiche d'inscription aux tests de sélection, accessible sur le site de ALS (<https://www.aqualifesaving.fr/formations-sauvetage-et-secourisme/>)

et la renvoyer avec le **certificat médical** par mail à aqua.life.saving@orange.fr

2^{ème} étape :

Participer aux tests de sélection auxquels vous serez convoqués.

Les tests auront lieu à la piscine Gilbert Bozon de Tours

les **MERCREDIS 24 septembre et 1^{er} octobre 2025 de 19H45 à 22H**

3^{ème} étape :

Les résultats des tests de sélection seront communiqués par mail.

Nouvelle session de tests en janvier 2026
pour une formation de février à mai 2026
pour les personnes non admises en
octobre et celles ne pouvant pas suivre
la formation d'octobre à janvier

Pour tout renseignement, contacter :
Aqua Life Saving 02-47-44-64-57 ou
www.aqualifesaving.fr
aqua.life.saving@orange.fr

**FORMATION PSE1
POUVANT ÊTRE FINANCEE PAR VOTRE CPF**
(Voir avec les formateurs)

**Formation
Secourisme
incluse**



Les + Aqua Life Saving-FFSS:

- + Une **formule adaptée à votre niveau** pour avoir toutes les chances de réussite : formation sur 1 semestre ou sur 2 semestres selon vos besoins.
- + **Nager 1 fois par semaine** sur les créneaux proposés (mardi ou mercredi obligatoirement).
- + Participer à des **postes de secours**.
- + **Postuler pour un emploi saisonnier** dans le département en piscine ou plan d'eau avec Aqua Life Saving.
- + Être formé pour travailler sur le littoral.
- + Possibilité de passer le permis bateau grâce à nos partenaires.



www.ffss.fr

FICHE D'INSCRIPTION AUX TESTS DE SELECTION A RETOURNER COMPLETEE

NOM de Naissance : Prénom :

Né(e) le : / / à (dépt)

Adresse: CP

:..... Ville :.....

Téléphone :

Email (OBLIGATOIRE pour les résultats)

.....
Etes-vous étudiant à l'Université de Tours ? Oui Non

Si Oui : N° de carte d'étudiant:

Mail étudiant (adresse privilégiée pour les communications BNSSA) :
.....

Etes-vous titulaire de l'une de ces compétences (différentes du PSC1 7 heures) ?

PSE 1 PSE 2

ATTENTION : Le PSE 1 (35 heures de formation) est obligatoire pour se présenter à l'examen du BNSSA et à jour de sa formation continue.

Dans le cadre de la formation BNSSA vous serez formés au PSE1 (tarif inclus dans le coût total de formation).

ALS propose également la formation PSE2 ainsi que les recyclages PSE1 et PSE2 pour les personnes titulaires de ses diplômes.

Vos préférences :

Dates des tests : indiquez votre préférence, sous réserve du nombre de places

septembre septembre

RETOUR DU DOSSIER par mail

SUAPS Université de Tours	Bureau ALS :
A l'attention de Vincent Lesoult 14 avenue Monge 37200 TOURS vincent.lesoult@univ-tours.fr	11 Avenue Marcel Dassault à Tours Derrière la société Contact Sécurité aqua.life.saving@orange.fr

CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour tout(e) candidat(e) à la formation au
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
ou à l'examen de révision de ce brevet.
Certificat établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier.

Je soussigné,

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour/.../202...

M.....

et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des milieux de baignade.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

Fait à....., le.....
Signature et cachet du
médecin

ACUITE VISUELLE :

Sans correction :

Une acuité visuelle de **4/10** en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément :
Soit au moins **3/10+1/10** ou **2/10+2/10**

*Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : **4/10 + inférieur à 1/10***

Avec correction

Soit une correction amenant une acuité visuelle de **10/10** pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10),
Soit une correction à une acuité visuelle de **13/10** pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à **8/10**.

*Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : **10/10** pour l'autre œil corrigé.*

Fait....., le.....
Signature et cachet du
médecin

DEROULEMENT DE LA FORMATION

1 – TESTS DE SELECTION :

Dates : 24 septembre et 1 octobre 2025, piscine Gilbert Bozon de Tours, rendez-vous à 19h50 dans le hall.

Epreuves de sélection :

1 - 100 mètres Crawl avec palmes chronométré (palmes à disposition lors des tests, ne pas en acheter)

2 - Parcours de Sauvetage de 100 mètres, chronométré et noté se décomposant ainsi :

En bassin de 50m un aller-retour décomposé comme suit :

Aller -> 0 Apnée -> 5m -> Nage libre -> 25m -> Mannequin/Remorquage -> 35m -> Crawl -> 50 m
Retour -> Crawl -> 15m -> Mannequin/Remorquage -> 25m -> Nage libre -> 45m -> Apnée 50m

Résultats avec envoi du dossier définitif pour les stagiaires retenus

2 – FORMATIONS :

En fonction de vos résultats aux tests et de votre disponibilité, votre formation pour l'obtention du BNSSA peut s'organiser de différentes façons.

Formation en sauvetage et préparation à l'examen

Formation pratique hebdomadaire avec obligation d'assiduité et d'investissement sérieux :

Début de formation à partir du 09/10/2025

Lieux : Piscine Bozon **Horaire :** de 19h50 à 22h00

Deux formules de formation sont proposées

Formule A : du 09/10/2025 au 28/01/2026 (à confirmer)

(1 entraînement par semaine possible)

Formule B : du 03/02/2026 au 20/05/2026 (à confirmer)

(1 entraînement par semaine possible)

L'accès à l'une ou l'autre de ces formations sera fonction des résultats aux tests de sélection

Formation de secourisme PSE1

Pour se présenter à l'examen du BNSSA il est obligatoire d'être titulaire du diplôme de secourisme suivant :

Premiers Secours en Equipe niveau 1
ou attestation équivalente (voir avec ALS).
Recyclage annuel obligatoire
pour les personnes possédant le PSE1

Pour les personnes ne possédant pas ces attestations de formation, des formations secourisme vous sont proposées :

Lieux : Local ALS

Formation de 5 jours durant les vacances scolaires ou sur 2 week-ends.

Périodes : Vacances de la Toussaint 2025 / Vacances de Noël 2025

ou vacances d'Hiver 2026 / Pâques 2026

Si vous n'êtes pas admis pour les formules une nouvelle session de tests aura lieu en janvier 2026

Prix des formations :

1/ Formation BNSSA incluant le PSE1

430 € avec livret PSE1 & guide BNSSA

(530€ en cas de prise en charge par CPF pour le PSE1 ou OPCA)

330€ pour les étudiants Université de Tours

2/ Formation BNSSA sans PSE1

230 € avec guide BNSSA

(260€ en cas de prise en charge OPCA)

160€ pour les étudiants Université de Tours Titulaires du Pack'Sport

Recyclage annuel PSE1/PSE2 = 90€ (115€ en cas de financement par votre CPF)

Solution de financement possible, prendre contact avec l'association

Les frais liés à l'achat du matériel palmes, masque et tuba ne sont pas inclus dans le coût pédagogique de la formation. Prendre conseil auprès des formateurs avant tout achat de matériel nécessaire à la formation.

Le paiement de la formation est à effectuer uniquement si réussite aux tests de sélection.

3 – EXAMEN du BNSSA :

Une session d'examen sera assurée pour chaque stagiaire, s'il a respecté les obligations d'assiduité et fait preuve d'investissement sérieux. En cas d'échec, si les places en session d'examen le permettent et sur avis favorable des formateurs, une seconde date d'examen pourra être proposée.

Conditions d'inscription à l'examen

- Avoir suivi une formation dans un organisme agréé
- Avoir 17 ans à la date de l'examen avec demande d'émancipation des parents
- Détenir un certificat médical de non contre-indication
- Être titulaire en secourisme:
 - Du PSE1 (Premier Secours en Equipe niveau 1) ou du PSE2.
 - Ou être à jour de sa formation continue annuelle de secourisme.

4 épreuves :

3 épreuves éliminatoires

- ❶ Parcours de sauvetage aquatique de 100 mètres avec remorquage **en moins de 2 minutes et 40 secondes**,
- ❷ Parcours de sauvetage avec palmes masque et tubas de 250 mètres avec remorquage **en moins de 4 minutes et 20 secondes**,
- ❸ porter secours à une personne en milieu aquatique (épreuve en short et t-shirt)

1 épreuve cotée

- ❹ QCM d'une durée maximale de 45 minutes comprenant quarante items. Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une **note supérieure ou égale à 30**.

